

fait disparaître, de tout le bien qu'elle a opéré ou aidé, depuis les huit années qu'elle travaille, on verrait que ce diocèse, tout particulièrement, lui est obligé dans une mesure qui n'est pas petite.

Et les fidèles de chez nous, quel appui lui ont-ils donné en retour de tous ces bons offices qu'ils en ont reçus ?

Le *Denier de la Presse Catholique*, par exemple, qu'a-t-il rapporté et dans quelle mesure a-t-il aidé les organisations d'action sociale catholique ?

Nous serions incapable de donner des chiffres et de faire des précisions ; mais nous savons que si l'*Action Sociale Catholique* n'avait que cette source de revenus, il y a longtemps qu'elle serait retournée au néant d'où elle est sortie.

Les fidèles ont eu grand tort, il faut le leur dire bel et bien, d'ignorer — c'est le cas du grand nombre — et plus encore de boudier et parfois, hélas ! de combattre l'*Oeuvre de la Presse Catholique*.

Parce qu'on ne voyait pas soi-même l'importance et la nécessité d'une presse canadienne vraiment catholique ; parce que tels et tels roitelets de village aux idées fausses et aux horizons bornés n'en voulait pas entendre parler ; parce que des politiciens, férus de libéralisme doctrinaire, criaient à l'empiètement, à l'influence indue des « curés » sur certains terrains où, jusque-là, ils avaient semé librement toutes sortes de germes mauvais — on se crut autorisé à mettre en doute la sagesse des autorités ecclésiastiques de ce diocèse et on leur nia, en certains quartiers, jusqu'au droit d'établir, dans le territoire soumis à leur juridiction, un journal qui, se mettant en marge des partis politiques, parlerait, sur toutes les questions de son ressort, en se plaçant au seul point de vue de la vérité catholique et des intérêts de l'Église.

C'était ridicule, mais c'était ainsi.

Depuis lors, les oppositions des ennemis ont dû se faire plus sournoises et plus rampantes. Mais, il en existe encore à côté des préjugés et des ignorances de la masse.

Contre ceux-là, il ne reste qu'à livrer les combats nécessaires. Celle-ci, il faut l'éclairer, dissiper ses préjugés et ne pas cesser de lui rappeler qu'elle a des devoirs certains envers la presse religieuse fondée ici pour défendre la foi, les mœurs, l'ordre social et pour travailler à la réalisation de tout ce qui constitue le vrai progrès.

Il ne saurait être permis à des catholiques d'oublier que le Souverain Pontife et les évêques ont droit au respect et à l'obéissance, lorsqu'ils prennent des mesures destinées à sauvegarder la foi et les mœurs, les esprits et les cœurs des enfants de l'Église.

Quand je lis dans une Lettre Pastorale de mon Ordinaire